



CLUB DE PLONGEE DU PAYS D'EGLETONS

Siège social : Centre Aquarécréatif 19300 EGLETONS
N° Affiliation FFESSM : 02190300
Siret : 53999557100012

Président : Pascal POIRET

Secrétaire : PatrickCHANTELOUBE

INSCRIPTION SAISON 2023/2024 CLUB DE PLONGEE DU PAYS D'EGLETONS

Sur décision du bureau du 4 octobre 2019

Ce document comprend :

- le dossier d'inscription
- le Certificat médical d'Absence de Contre Indication et les contre-indications à la plongée

A joindre à ce dossier :

- 1 photo d'identité pour les nouveaux membres
- 1 chèque à l'ordre du CPPE :
 - de 110 € + 65€ (entrées piscine) à partir de 18 ans
 - de 70 € + 65€ (entrées piscine) pour les 14-18 ans et étudiants
 - de 70 € + 65€ (entrées piscine) pour les personnes ayant déjà une licence dans un autre Club et pour la participation aux activités du CLUB, fournir une photocopie de la licence, du certificat médical et de la carte CMAS.
- • Prévoir une copie du certificat médical et garder l'original dans votre carnet de plongée

Remarque : Pour ceux qui ne passent pas de niveau et qui ont plus de 16 ans, un certificat médical d'absence de contre indication à la pratique de la plongée subaquatique est suffisant.

Tout médecin est habilité à rédiger ce certificat, mais je vous conseille fortement de faire votre visite dans un Centre Médico-Sportif ou auprès d'un médecin spécialiste du sport.

Faites lui remplir **le certificat pré imprimé joint** et lire la liste des contre-indications



CLUB DE PLONGEE DU PAYS D'EGLETONS

Siège social : Centre Aquarécreatif 19300 EGLETONS
Président : Pascal POIRET N°affiliation FFESSM : 02190300

Nom : Prénom :

Né(e) le : à :

adresse :

CP : Ville :

Téléphone D :

T : Portable

Courriel :@.....

Niveau de plongeur :

Je suis débutant ,
N1 , N2 , N3 , N4 , N5

j'ai le RIFAP

et/ou encadrement je suis :

E1 , E2 , E3 , E4 , ...

Autres diplômes de plongées (TIV, NEV, Apnée, Bio, etc...)

joignez une copie papier ou scannée de vos diplômes (ou cartes)

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur affiché au local et Je m'engage à respecter le règlement intérieur du Club de Plongée du Pays d'Egletons ainsi que les normes fédérales et la réglementation en vigueur (accès aux sites de plongées et divers textes régissant l'activité) dont j'ai pris connaissance ou serai à même de connaître lors de la pratique de l'activité. J'accepte que mon image puisse être exploitée lors de la promotion du Club (site Internet, photos, vidéos, articles de presse, tout support audiovisuel et multimédia) et renonce à mon droit à l'image sans limite de temps. Si je refuse que le CCPE utilise tout document sur lequel je suis ainsi que ma famille ou mes enfants, je rédige un courrier que je joins à cette fiche. Signature :

Renseignements complémentaires :

Secourisme : avez-vous le PSC1 (CFPS,...) oui non ,

autres diplômes de secourisme

Présentez vous des contre indications à l'aspirine ?

oui non

Personne à prévenir en cas d'accident :

Mr, Mme :

.....

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone : D :

T :

Avez vous déjà été licencié à la FFESSM sur la saison 2022-2023 si

oui, numéro de Licence :

Si non 1^{ère} Licence ou licence n° de la saison

Je suis déjà licencié licencié dans un autre Club, numéro de

licence :

Autorisation parentale pour les Mineurs

Je soussigné(e), Père, Mère ou tuteur, autorise mon fils/ma fille, à participer aux activités du club de plongée du Pays d'Egletons tant à la piscine qu'en milieu extérieur et donne mon accord pour toute hospitalisation, intervention médicale ou chirurgicale d'urgence en cas d'accident **date**/...../.....

Signature des parents :

ASSURANCE

La loi sur le sport 84-610 modifiée impose à tout groupement sportif : « l'obligation d'informer leurs adhérents de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommage corporel » Le code du sport (articles D321.1 à D321.4)

Avec l'assurance au tiers incluse dans la licence, il est vivement conseillé de prendre une complémentaire.

Je suis couvert pour les accidents par mon assurance ? non oui (demandez un justificatif à votre assureur.)

L'absence d'assurance complémentaire vous expose aux remboursements des frais de secours et de caissons en cas d'accident.

Pour prendre une assurance complémentaire, nous vous invitons à prendre contact avec le Cabinet Lafont AXA

TEL 04 68 35 22 26 www.cabinet-lafont.com ou, vous pouvez la souscrire pour qu'elle soit inscrite sur votre licence en ajoutant le montant ci-dessous (selon votre choix) au prix de la licence, en 1 chèque ou virement à l'ordre du CPPE,

TARIF 2023/2024

CATEGORIES	LOISIR 1	LOISIR 2	LOISIR 3
tarifs Loisir base	22,00 €	27,00 €	45,50 €
Loisir Top (annulation voyage)	42,50 €	53,75 €	88,75 €

Activités que vous désirez pratiquer : (une participation de 20 € sera demandé pour le passage d'un brevet : carte et frais techniques)

Préparation d'un niveau technique : N1 N2 N3 N4 N5

Encadrement : Initiateur Moniteur Fédéral 1^{er}° (pour PP) Moniteur Fédéral 2^{ème}° (pour FG, CJ ou FF)

Secourisme : PSC1 (Attestation 1^{er} secours) RIFAP (Réaction Intervention Face à un Accident de Plongée)

Entraînement : P.M.T. Apnée chasse sous-marine nage en eau vive (activités soumises à conditions)

Découverte de la faune et de la flore ; Bio NI (formation biologie subaquatique); Archéologie, Autres

souhaits :